REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2me Circonscription de Nimes

FELINE André

Candidat Paysan de Défense Professionnelle

ELECTRICES,
ELECTEURS,

Mon Groupement et le Comité de Défense Professionnelle m'ont choisi pour poser, en leur nom, ma candidature aux élections législatives du 23 Novembre 1958, dans la Deuxième Circonscription de Nîmes, essentiellement agricole et viticole.

J'ai accepté, m'estimant qualifié pour défendre notre profession menacée par une multiplicité de candidats qui exercent toutes sortes d'activités sauf celle d'agriculteur et qui sollicitent cependant les suffrages paysans, sans s'être jamais préoccupés de notre sort.

Tous ces candidats sont **DES TENANTS DU SYSTEME** *qui nous a fait tant de mal. Tous sont attachés aux différents partis politiques qui ont laissé dévaloriser notre monnaie et qui ont conduit la France au discrédit et au désordre.*

Ardent défenseur de notre viticulture, j'ai, depuis 1950, organisé plusieurs grands meetings à Nîmes, Carcassonne, Perpignan, Béziers, etc..., pour la protection de ses légitimes intérêts.

Sur ma personne, je vous invite toutes et tous à manifester votre volonté :

1°) du réajustement des prix agricoles et viticoles à un niveau égal à celui des prix industriels;

2°) de l'octroi aux travailleurs indépendants de l'Agriculture, du Commerce et de l'Artisanat des mêmes avantages que ceux dont bénéficie l'Industrie;

3°) de la revalorisation des produits de la terre à seule fin que les exploitants puissent entretenir leurs propriétés, ne laissent pas des ouvriers agricoles en chômage et que ces ouvriers touchent des salaires leur permettant de vivre décemment.

VITICULTEURS,

je vous mets en garde contre une nouvelle faillite des prix de notre vin.

Vous inviter à manifester votre mécontentement sur les boulevards de Nîmes ne servirait à rien.

Mais, **POUR QUE ÇA CHANGE,** *je vous demande de voter, le 23 Novembre, pour le candidat de votre profession et du renouveau agricole de la Vme République.*

PAS DE FRANCE PROSPERE SANS UNE AGRICULTURE PROSPERE.

FELINE André
VITICULTEUR,
CANDIDAT PAYSAN DE DEFENSE
PROFESSIONNELLE.

Candidature de Défense Professionnelle

Appel du Comité

Le Comité de Défense Professionnelle qui comprend des Paysans, des Commerçants et des Artisans ruraux,

Porte à la connaissance des Electrices et Electeurs de la 2me Circonscription de Nîmes que la candidature de notre ami **FELINE André**, viticulteur à Saint-Laurent d'Aigouze, est une candidature paysanne et professionnelle, en dehors de tout parti, mais contre tous les partis politiques qui ont conduit la IVme République à sa perte.

Plus de *VINGT MILLIONS DE PAYSANS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS* se sont prononcés pour le *RENOUVEAU DE LA FRANCE.*

Ils ne veulent plus être les sacrifiés des luttes intestines des différents partis politiques, du socialiste Mollet à l'indépendant Pinay, en passant par le M.R.P. Pflimlin et le radical socialiste Mendès-France.

Tous les candidats de la Deuxième Circonscription de Nîmes, de M. POUDEVIGNE, représentant les pétroles français, à M. CAVARD, fonctionnaire, de l'Indépendant mendésiste à l'avocat GOURDON, S.F.I.O. dirigiste, sont des candidats de la IVme République et du SYSTEME.

Ne parlons pas de la communiste Gilberte ROCCA, dont le parti prend ses directives à Moscou.

Leur devise est la suivante : « En démocratie les élus n'ont plus d'ordre à recevoir des électeurs ».

Après avoir conduit la France au désordre et à l'impuissance, les dirigeants des partis politiques sont allés implorer le Général de Gaulle pour qu'il sauve le Pays de la ruine et de la dictature.

Electrices et Electeurs de la Deuxième Circonscription de NIMES qui avez voté *OUI* pour le *RENOUVEAU DE LA FRANCE,* vous **voterez en confiance** pour notre ami

FÉLINE ANDRÉ
Paysan-Viticulteur

SI, AVEC NOUS, VOUS VOULEZ QUE ÇA CHANGE.

LE COMITE

Ateliers BRUGUIER. — NIMES